

RESTAURATION SCOLAIRE

PLANNING DU MOIS DE MAI 2025

coupon à retourner obligatoirement en mairie avant le 26/04/2025
Merci de conserver une copie de votre planning complété

Nom 1er enfant: _____ Prénom: _____ Classe: _____ Instituteur: _____.

Nom 2ème enfant: _____ Prénom: _____ Classe: _____ Instituteur: _____.

Nom 3ème enfant: _____ Prénom: _____ Classe: _____ Instituteur: _____.

École fréquentée: _____ Nom des parents: _____.

Lundi 05	Mardi 06	Jeudi 08	Vendredi 09
		FÉRIÉ	
Lundi 12	Mardi 13	Jeudi 15	Vendredi 16
Lundi 19	Mardi 20	Jeudi 22	Vendredi 23
Lundi 26	Mardi 27	Jeudi 29	Vendredi 30
		FÉRIÉ	pas d'école



Cocher les cases correspondantes

Signature

Pour planifier les présences des enfants à la restauration scolaire et pour une bonne gestion de cette dernière, sur les directives du Percepteur (Receveur Municipal), je vous demande de bien vouloir nous retourner impérativement pour le **26 Avril 2025 dernier délai** le planning de réservation de repas ci-dessus **accompagné de votre règlement par chèque bancaire à l'ordre de : Régie recettes Restauration Scolaire de Cires-lès-Mello**. Cette démarche permettra d'organiser le service de restauration.

Sans règlement joint au planning ou non respect de la date de dépôt, l'inscription de votre enfant à la restauration scolaire ne sera pas prise en compte. De ce fait, il ne pourra pas malheureusement bénéficier de ce service.



Le Maire,

Alain GUÉRINET.

Montant dû pour le mois:

Circonscription : Nombre de repas _____ X 5,00€ = _____ €

Extérieur : Nombre de repas _____ X 7,70€ = _____ €